



Amendes pour dépôt d'ordures

Par **yass50**, le **26/03/2019** à **01:01**

Bonjour,

J'ai reçu une amende pour dépôt d'ordure. on m'accuse d'avoir laisser les ordures à côté des bennes à ordures du quartier alors qu'à cette date, j'ai été hospitalisé durant 4 jours et j'ai toujours jeter les poubelles dans les bennes ordures.

Je souhaite contester mais je sais pas quels arguments écrire.

Je vous remercie de bien vouloir m'aider car je dois contester avant dimanche.

Par **Lag0**, le **26/03/2019** à **06:48**

Bonjour,

Pour que vous soyez accusé, c'est que l'on a retrouvé, dans les ordures mal placées, quelque chose qui vous identifie. Généralement, c'est un papier (enveloppe) avec vos coordonnées. Cela m'est arrivé mais ce n'était pas moi qui avait déposé un carton avec mon adresse sur la voie publique, mais quelqu'un qui avait récupéré mes cartons pour son déménagement. J'ai du dénoncer cette personne (avec son accord) pour que ce soit elle qui soit verbalisée et non moi.

Si c'est bien aussi comme cela que vous avez été identifié comme le propriétaire de ces ordures, il va falloir expliquer comment elles sont arrivées là et qui les y a mises, sinon, j'ai bien peut qu'il ne vous reste plus qu'à payer l'amende...

Par **yass50**, le **26/03/2019** à **14:56**

Bonjour et merci pour votre aide je n'ai reçu que l'avis de contravention pour l'amende seulement je ne rien reçu d'autre, je sais pas si c'est une enveloppe ou autre donc je ne sais pas de quoi il s'agit .
Ça m'embête de devoir payer.